

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 22 JANVIER 2020 - 19H00

1. *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mercredi 11 décembre 2019 : approuvé à l'unanimité*
2. *Approbation de l'ordre du jour : approuvé à l'unanimité*
3. *Désignation du secrétaire de séance : Jonathan GLAS*

1. DETR 2020 - Demande de subvention

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le rapporteur propose de solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR 2020) pour divers travaux d'investissement de voirie. Pour rappel, cette même subvention demandée en 2019, n'ayant pas été obtenue, il est proposé de la reformuler à nouveau. La dépense prévisionnelle pour les travaux concernés (parking des « Beaux Tonis », Chemin « La Calade » et rond-point « Bouteiller ») s'élève à 274 500 € HT ; la subvention sollicitée (35%) se monte à 96 075 €. Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer ce dossier de subvention auprès de la sous-préfecture d'Apt.

Adopté à l'unanimité

2. Transfert compétence Assainissement et Pluvial à Luberon Monts de Vaucluse - Dissolution du Budget annexe Assainissement

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Conformément à la Loi NOTRe la Communauté d'Agglomération prend obligatoirement à compter du 1^{er} janvier 2020 la compétence Eau, Assainissement et Eaux pluviales. Il est donc nécessaire de dissoudre le budget annexe Assainissement à compter du 31 décembre 2019. Il est à préciser que les comptes de ce budget annexe seront repris dans le budget principal de la Commune avant mise à disposition à l'EPCL.

Adopté à l'unanimité

3. Convention de gestion des eaux pluviales urbaines

Rapporteur : Arlette BERGIER

La Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse exerce depuis le 1^{er} janvier 2020 la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines ». Pour des raisons pratiques, il a été décidé d'établir une convention de gestion afin que les communes puissent continuer d'exercer les différentes missions d'entretien du réseau pluvial urbain. Le coût de ces missions sera refacturé annuellement à l'EPCL. Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ladite convention

Adopté à l'unanimité

4. Modification du tableau des effectifs - Création emploi adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Dans le cadre du dispositif d'avancement de grade, le Maire propose de supprimer un emploi d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet pour le remplacer par un emploi d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

Adopté à l'unanimité

5. Modification du tableau des effectifs - Création emploi technicien principal de 1^{ère} classe

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Dans le cadre du dispositif d'avancement de grade, le Maire propose de supprimer un emploi de technicien principal 2^{ème} classe à temps complet pour le remplacer par un emploi de technicien principal 1^{ère} classe.

Adopté à l'unanimité

6. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Code Général des Collectivités Territoriales permet aux Communes afin de pouvoir faire face aux dépenses engagées avant le vote du budget primitif de voter des crédits correspondants à hauteur de 25% des crédits votés lors de l'exercice précédent. Ce dispositif permet à la Commune de couvrir les dépenses engagées durant l'exercice précédent et d'autre part de faire face aux besoins avant le vote du budget. Cela permet enfin de respecter les délais de paiement auprès des fournisseurs. Le Maire demande au conseil municipal de procéder au vote de ces crédits.

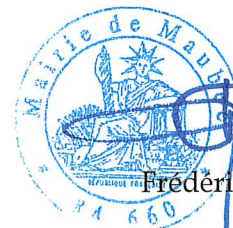
Adopté à l'unanimité

7. Communiqués du Maire, des conseillers communautaires et animateurs de commissions

- Réunion à venir du comité syndical du SCOT sur le Plan Climat Energie Territorial
- Travaux
 - Avenue du Tourail : travaux terminés ; inauguration prévue le Mardi 25 février 2020 à 11H00
 - Chemin des Guillaumets : travaux en cours
 - Extension atelier municipal : finition en cours ; inauguration prévue le Vendredi 28 février 2020 à 11H00

Le Maire lève la séance à 19H30

Maubec, le 22 janvier 2020



Le Maire,

Frédéric MASSIP